



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E160072

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/2016

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 23/06/2023
4 000

Raison sociale : JEAN-MARIE THENIER

KEROCH
29710 PEUMERIT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER CEDEX 818 536 682 RCS

Siret : 818 536 682 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 101267990013

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 101267990013

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/11/2023

Téléphone : 06 76 61 14 93

Portable : 06 76 61 14 93

Site Internet : www.menuiserie-thenier.fr

E-mail : jmt.menuiserie@outlook.fr

Responsabilité légale :

THENIER JEAN-MARIE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|--|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 24/11/2022 |
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 23/03/2023 |
| 7131 PROB | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 07/02/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 23/03/2023 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur | 07/02/2024 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus | 23/03/2023 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 23/03/2023 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.